

Monsieur l'abbé Leroy, chanoine de Saint-Géry, est sommé plutôt que prié, de mettre dans les fonds de St-Géry, la somme de 1200 louis, ou tout au moins 400 louis, s'il veut être préservé des malheurs qui lui arriveront. Car si nous ne pouvons le tuer, ou massacrer, ou poignarder, ou même le faire empoisonner, nous aurons recours à notre magie, qui nous a déjà servi à beaucoup d'expédition ; nous sommes les mêmes (qui ne craignons personne par le secours que nous avons) nous sommes les mêmes qui avons tué les deux enfants de Beusigni, qui avons volé aux églises (entre autre à la Magdelaine) et enfin qui avons sommé Mr Quartier ; et Mr Morris, qui croient en être quitte à si bon marché : en vérité nous vous le jurons si vous n'acquiessez à ce que nous demandons, il y va de votre vie, de quelque côté que nous puissions aller, et supposez que cela ne nous réussit pas, nous ferons usage de nos maléfices, dans cette espérance, nous sommes Monsieur. Surtout ne nous obligé point à vous sommer derechef, parce que toutes les mesures sont apprêtées pour cela. Finis corona opus, vale domine.